A.J.-

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

D E C R E T N° 85-205 du 28 Mai 1985.-

PORTANT APPROBATION DES BUDGETS PRIMITIFS EXERCICE 1985 DE LA PROVINCE ET DES DISTRICTS DE L'ATLANTIQUE.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

VU : l'Ordonnance n° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée ;

VU : le Décret n° 84-322 du 3 Avril 1984 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;

VU : la Loi n° 64-16 du 11 Août 1964, fixant la liste des taxes provinciales, leur Code d'assiette et de perception et leurs taux et les actes modificatifs subséquents,

VU : l'Ordonnance n° 2/PR/MF/DEP du 10 Janvier 1966 portant codification des impôts directs et indirects et les textes qui l'ont modifiée ;

VU : la Loi Organique n° 81-009 du 10 Octobre 1981 portant création, organisation, attributions et fonctionnement des Organes Locaux du Pouvoir d'Etat et de leurs Organes Exécutifs ;

VU : le Décret n° 78-356 du 30 Décembre 1978 portant limites et dénomination des circonscriptions administratives ;

VU : la Loi n° 85-002 du 11 Février 1985 portant Loi de Finances pour la Gestion 1985 ;

Sur proposition du Ministre des Finances et de l'Economie le Conseil Exécutif National entendu en sa séance du 22 Mai 1985 ,

D E C R E T E

Article 1er.- Sont approuvés les Budgets Primitifs Exercice 1985 de la Province de l'Atlantique et de ses Districts, arrêtés en recettes et en dépenses aux montants ci-après conformément à l'annexe ci-jointe.

.../...

ARTICLE 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.-

FAIT A COTONOU, le 28 Mai 1985

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du Conseil Exécutif National.

Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre des Finances et de l'Economie,

Hospice ANTONIO

AMPLIATIONS : PR 8 SA/CCPRPB 4 CP/ANR 4 CPC : 6 PPC : 2 MFE 15 MISPAT ET DAFA : 6 MINISTERES 16 SGG : 4 SPD : 2 IGE : 4 DPE - DLC - INSAE - BCP : 8 DB-DCOF : 10 SOLDE ET TRESOR - DI : 15 DAFA MFE : 15 PROVINCE ET DISTRICTS : 16 DAT : 2 DCCT : 1 GDE CHANC : 1 UNB-FASJEP 4 BN 2 DAN : 2 JORPB : 1.-

A N N E X E

PROVINCE DE L'ATLANTIQUE

RECETTES ORDINAIRES : TROIS CENT QUATRE VINGT DIX SEPT MILLIONS DEUX CENT QUATRE VINGT CINQ MILLE NEUF CENT SOIXANTE QUATORZE FRANCS.....397 285 974

RECETTES EXTRAORDINAIRES : CENT DIX HUIT MILLIONS HUIT CENT CINQUANTE QUATRE MILLE SEPT CENT TRENTE FRANCS..... 118 854 730

DEPENSES ORDINAIRES : TROIS CENT QUATRE VINGT DIX SEPT MILLIONS DEUX CENT QUATRE VINGT CINQ MILLE NEUF CENT SOIXANTE QUATORZE Fs.... 397 285 974

DEPENSES EXTRAORDINAIRES : CENT DIX HUIT MILLIONS HUIT CENT CINQUANTE QUATRE MILLE SEPT CENT TRENTE FRANCS 118 854 730

DISTRICT RURAL DE ZE

RECETTES ORDINAIRES : VINGT SIX MILLIONS NEUF CENT VINGT SIX MILLE SIX CENT SEIZE FRANCS..... 26 926 616

RECETTES EXTRAORDINAIRES : DIX MILLIONS CENT TRENTE DEUX MILLE SEPT CENT QUATRE VINGT SIX Fs .. 10 132 786

DEPENSES ORDINAIRES : VINGT SIX MILLIONS NEUF CENT VINGT SIX MILLE SIX CENT SEIZE FRANCS..... 26 926 616

DEPENSES EXTRAORDINAIRES : DIX MILLIONS CENT TRENTE DEUX MILLE SEPT CENT QUATRE VINGT SIX Fs 10 132 786

DISTRICT LACUSTRE DE SO-AVA

RECETTES ORDINAIRES : TRENTE ET UN MILLIONS SEPT CENT QUATRE MILLE CENT QUATRE VINGT ONZE FRS.....31 704 191

RECETTES EXTRAORDINAIRES : DOUZE MILLIONS TROIS CENT SOIXANTE DIX HUIT MILLE SIX CENT TREIZE FS12 378 613

DEPENSES ORDINAIRES : TRENTE ET UN MILLIONS SEPT CENT QUATRE MILLE CENT QUATRE VINGT ONZE FRS..... 31 704 191

DEPENSES EXTRAORDINAIRES : DOUZE MILLIONS TROIS CENT SOIXANTE DIX HUIT MILLE SIX CENT TREIZE Fs12 378 613

DISTRICT RURAL DE OUIDAH

RECETTES ORDINAIRES : QUARANTE ET UN MILLIONS TROIS CENT QUARANTE SEPT MILLE HUIT CENT SOIXANTE SEIZE FRANCS..... 41 347 876

RECETTES EXTRAORDINAIRES : VINGT DEUX MILLIONS QUARANTE DEUX MILLE SIX CENT CINQ FRANCS..... 22 042 605

DEPENSES ORDINAIRES : QUARANTE ET UN MILLIONS TROIS CENT QUARANTE SEPT MILLE HUIT CENT SOIXANTE SEIZE FRANCS..... 41 347 876

DEPENSES EXTRAORDINAIRES : VINGT DEUX MILLIONS QUARANTE DEUX MILLE SIX CENT CINQ FRANCS..... 22 042 605

.../...

DISTRICT RURAL D'ABOMEY-CALAVI

RECETTES ORDINAIRES : QUARANTE DEUX MILLIONS SEPT CENT CINQUANTE TROIS MILLE SIX CENT QUATRE VINGTS FRANCS..... 42 753 680

RECETTES EXTRAORDINAIRES : DIX HUIT MILLIONS CINQ CENT ONZE MILLE CINQ CENT VINGT HUIT FS 18 511 528

DEPENSES ORDINAIRES : QUARANTE DEUX MILLIONS SEPT CENT CINQUANTE TROIS MILLE SIX CENT QUATRE VINGTS FRANCS..... 42 753 680

DEPENSES EXTRAORDINAIRES : DIX HUIT MILLIONS CINQ CENT ONZE MILLE CINQ CENT VINGT HUIT FS 18 511 528

DISTRICT RURAL DE TORI-BOSSITO

RECETTES ORDINAIRES : DIX NEUF MILLIONS CINQ CENT VINGT CINQ MILLE QUATRE CENT CINQUANTE FS 19 525 450

RECETTES EXTRAORDINAIRES : CINQ MILLIONS DEUX CENT TREIZE MILLE CINQ CENT TRENTE SEPT FS 5 213 537

DEPENSES ORDINAIRES : DIX NEUF MILLIONS CINQ CENT VINGT CINQ MILLE QUATRE CENT CINQUANTE FRS 19 525 450

DEPENSES EXTRAORDINAIRES : CINQ MILLIONS DEUX CENT TREIZE MILLE CINQ CENT TRENTE SEPT FS 5 213 537

DISTRICT RURAL D'ALLADA.

RECETTES ORDINAIRES : CINQUANTE QUATRE MILLIONS SIX CENT DIX HUIT MILLE NEUF CENT VINGTS FS 54 618 920

RECETTES EXTRAORDINAIRES : TRENTE MILLIONS CINQ CENT QUATRE VINGT QUATORZE MILLE DEUX CENT QUARANTE ET UN FRANCS..... 30 594 241

DEPENSES ORDINAIRES : CINQUANTE QUATRE MILLIONS SIX CENT DIX HUIT MILLE NEUF CENT VINGTS FRANCS....54 618 920

DEPENSES EXTRAORDINAIRES : TRENTE MILLIONS CINQ CENT QUATRE VINGT QUATORZE MILLE DEUX CENT QUARANTE ET UN FRANCS..... 30 594 241

DISTRICT RURAL DE KPOMASSE

RECETTES ORDINAIRES : TRENTE ET UN MILLIONS TROIS CENT QUARANTE CINQ MILLE HUIT CENT QUATRE VINGT SIX FRANCS..... 31 345 886

RECETTES EXTRAORDINAIRES : DOUZE MILLIONS QUATRE CENT VINGT MILLE CENT CINQUANTE SIX FRANCS..12 420 156

DEPENSES ORDINAIRES : TRENTE ET UN MILLIONS TROIS CENT QUARANTE CINQ MILLE HUIT CENT QUATRE VINGT SIX FRANCS..... 31 345 886

DEPENSES EXTRAORDINAIRES : DOUZE MILLIONS QUATRE CENT VINGT MILLE CENT CINQUANTE SIX FRS ... 12 420 156

.../...

DISTRICT RURAL DE TOFFO

RECETTES ORDINAIRES : TRENTE QUATRE MILLIONS QUATRE VINGT QUINZE MILLE VINGT HUIT FRANCS..... 34 095 028

RECETTES EXTRAORDINAIRES : QUATORZE MILLIONS DEUX CENT SOIXANTE TREIZE MILLE HUIT CENT SOIXANTE DIX FRANCS..... 14 273 870

DEPENSES ORDINAIRES : TRENTE QUATRE MILLIONS QUATRE VINGT QUINZE MILLE VINGT HUIT FRANCS..... 34 095 028

DEPENSES EXTRAORDINAIRES : QUATORZE MILLIONS DEUX CENT SOIXANTE TREIZE MILLE HUIT CENT SOIXANTE DIX FRANCS..... 14 273 870

DISTRICT URBAIN DE COTONOU 1

RECETTES ORDINAIRES : QUATRE CENT QUARANTE TROIS MILLIONS DEUX CENT SOIXANTE QUATORZE MILLE CENT QUATRE VINGT DIX.....443 274 190

RECETTES EXTRAORDINAIRES : DEUX CENT DOUZE MILLIONS CINQ CENT VINGT MILLE SEPT CENT HUIT FRANCS..... 212 520 708

DEPENSES ORDINAIRES : QUATRE CENT QUARANTE TROIS MILLIONS DEUX CENT SOIXANTE QUATORZE MILLE CENT QUATRE VINGT DIX FRANCS..... 443 274 190

DEPENSES EXTRAORDINAIRES : DEUX CENT DOUZE MILLIONS CINQ CENT VINGT MILLE SEPT CENT HUIT FRANCS..... 212 520 708

DISTRICT URBAIN DE COTONOU 11

RECETTES ORDINAIRES : CENT QUATRE VINGT TREIZE MILLIONS CINQ CENT VINGT QUATRE MILLE TROIS CENT QUATRE VINGT DIX SEPT FRANCS ..193 524 397

RECETTES EXTRAORDINAIRES : QUATRE VINGT DEUX MILLIONS QUATRE CENT QUARANTE HUIT MILLE SIX CENT CINQ FRANCS..... 82 448 605

DEPENSES ORDINAIRES : CENT QUATRE VINGT TREIZE MILLIONS CINQ CENT VINGT QUATRE MILLE TROIS CENT QUATRE VINGT DIX SEPT FRANCS...193 524 397

DEPENSES EXTRAORDINAIRES : QUATRE VINGT DEUX MILLIONS QUATRE CENT QUARANTE HUIT MILLE SIX CENT CENT CINQ FRANCS..... 82 448 605

DISTRICT URBAIN DE COTONOU 111

RECETTES ORDINAIRES : CENT VINGT NEUF MILLIONS HUIT CENT VINGT MILLE NEUF CENT SOIXANTE DEUX F129 820 962

RECETTES EXTRAORDINAIRES : QUARANTE DEUX MILLIONS QUATRE CENT SOIXANTE DEUX MILLE SIX CENT QUATRE VINGTS FRANCS..... 42 462 680

DEPENSES ORDINAIRES : CENT VINGT NEUF MILLIONS HUIT CENT VINGT MILLE NEUF CENT SOIXANTE DEUX FRANCS..... 129 820 962

DEPENSES EXTRAORDINAIRES : QUARANTE DEUX MILLIONS QUATRE CENT SOIXANTE DEUX MILLE SIX CENT QUATRE VINGTS FRANCS..... 42 462 680

DISTRICT URBAIN DE COTONOU IV

RECETTES ORDINAIRES : CENT TRENTE DEUX MILLIONS TROIS CENT MILLE FRANCS..... 132 300 000

RECETTES EXTRAORDINAIRES : QUARANTE SIX MILLIONS DEUX CENT TRENTE CINQ MILLE SIX CENT QUARANTE QUATRE FRANCS..... 46 235 644

DEPENSES ORDINAIRES : CENT TRENTE DEUX MILLIONS TROIS CENT MILLE FRANCS..... 132 300 000

DEPENSES EXTRAORDINAIRES : QUARANTE SIX MILLIONS DEUX CENT TRENTE CINQ MILLE SIX CENT QUARANTE QUATRE FRANCS..... 46 235 644

DISTRICT URBAIN DE COTONOU V

RECETTES ORDINAIRES : DEUX CENT VINGT CINQ MILLIONS NEUF CENT QUATRE VINGT MILLE FRANCS..... 225 980 000

RECETTES EXTRAORDINAIRES : SOIXANTE SEPT MILLIONS CENT QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE SEPT CENT SOIXANTE QUATRE FRANCS..... 67 199 764

DEPENSES ORDINAIRES : DEUX CENT VINGT CINQ MILLIONS NEUF CENT QUATRE VINGT MILLE FRANCS..... 225 980 000

DEPENSES EXTRAORDINAIRES : SOIXANTE SEPT MILLIONS CENT QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE SEPT CENT SOIXANTE QUATRE FRANCS..... 67 199 764

DISTRICT URBAIN DE COTONOU VI

RECETTES ORDINAIRES : DEUX CENT SOIXANTE HUIT MILLIONS HUIT CENT MILLE FRANCS..... 268 800 000

RECETTES EXTRAORDINAIRES : CENT CINQ MILLIONS VINGT ET UN MILLE DEUX CENT TRENTE ET UN ERS 105 021 231

DEPENSES ORDINAIRES : DEUX CENT SOIXANTE HUIT MILLIONS HUIT CENT MILLE FRANCS..... 268 800 000

DEPENSES EXTRAORDINAIRES : CENT CINQ MILLIONS VINGT ET UN MILLE DEUX CENT TRENTE ET UN FS 105 021 231